Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, **15, rue d'Angleterre,** LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

TEMPÉRATURE

LILLE, le 4 juin.

Minimum, nuit, abrité	10·6
Minimum, nuit, découvert	10·0
Surface du sol, 8 h. du matin	14·5
A 1 mètre de profondeur	11·9
De l'air à l'ombre	11·4
Maximum, jour à l'ombre	22·5
Maximum, jour, au soleil	25·2
Etat hygrométrique (8 h. m.	0.82
Etat du ciel. Très nuageux.	
Direction du vent : S.	

BAROMÈTRE. — Le 4 juin (2 h. du matin) la pression est de 767 m/m le 5 juin (2 heures du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, des pluies orageuses sont probables; la température va *se tenir dans le voisinage de la normale.*

SÉNAT

Suite de la séance du vendredi 4 juin

LES PRIMES A LA SÉRICICULTURE

M. NOEL indique que la Chambre et le gouvernement se sont mis d'accord pour adopter un régime nouveau qu'on peut résumer ainsi : 1° Consolidation de ce régime pendant 20 ans; 2° maintien de la prime aux cocons à 60 centimes; 3° maintien de la prime accordée aux bassines avec taxes de 400 et de 200 fr. suivant le nombre de bouts filés, mais sous réserve d'une réduction de 60 ou de 30 francs sur ces chiffres pour les bassines utilisant des cocons étrangers.

Le rapporteur demande au Sénat de porter de 60 à 70 centimes la prime aux cocons et de renoncer à la prime différentielle.

M. CRUPPI, ministre du Commerce, explique que le chiffre de 0,60 paraît suffisant au gouvernement et refuse d'augmenter cette prime et de la porter à 0,70 comme le demande la Commission.

Le ministre déclare que si la prime était augmentée de 10 centimes, la dépense annuelle serait de 700 mille francs. L'intérêt général ne permet pas le relèvement de la prime.

Le ministre termine en demandant au Sénat d'adopter d'urgence le projet du Gouvernement.

M. FLAISSIERES déclare maintenir sa motion d'ajournement afin que le Sénat ait le temps d'examiner une loi donnant des garanties aux travailleurs.

L'ajournement combattu est repoussé.

UNE QUESTION

La discussion est alors interrompue et M. GAUDIN DE VILLAINE demande au ministre des Finances pourquoi, contrairement à la loi de 1905, qui assure aux sous-officiers la moitié des perceptions de 4e classe, ceux-ci sont éliminés des postes de percepteurs.

M. CAILLAUX déclare que l'on se trouve actuellement dans une période transitoire. D'après lui, aucun tort n'a été causé.

Cet incident clos, le Sénat passe à l'examen des articles du projet sur les

PRIMES A LA SÉRICULTURE

M. NEGRE développe un amendement ayant pour but de fixer la prime à 0,70, pour une durée de vingt ans.

La discussion est ajournée à mardi prochain.

Séance levée à 6 heures 25.

A LA LOGE
la «Lumière du Nord»

Lille n'a pas seulement deux Loges la **Fidélité** : celle de Wellhoff-de Lartigue et celle de Derémaux, il en possède une troisième qui, sous le maillet du Vénérable Debierre, porte le modeste titre de « La Lumière du Nord ».

Rien que cela !

Or, on nous apprend que la **Lumière du Nord** vient d'avoir une idée lumineuse. Elle a décidé d'ouvrir une **buvette** — tout comme à la Chambre — et c'est en ce local rafraîchissant que les frères∴ Officiers se réunissent la veille des **tenues** officielles qui ont lieu les troisièmes dimanches du mois à quatre heures.

Là, dans la fumée des pipes qui ne sont pas à lycopode et les parfums de bière (qui n'ont rien du Vénérable) on discute les grandes questions qui feront le lendemain l'objet des travaux∴ présidés par le Vénérable∴ Debierre∴ 18e (Rose-Croix).

Or, savez-vous ce qu'on discutait dans cette **Loge-Cabaret** de la rue des Prisons, le samedi 17 avril dernier, comme préface à la tenue du lendemain ?

A deux pas du Palais de Justice on agita cette grave question : « Suppression des secours religieux aux condamnés à mort ».

Ainsi voilà des individus qui font tout ce qu'ils peuvent pour chambarder la morale en en supprimant l'unique base et la sanction nécessaire qu'est l'idée de Dieu. Ils veulent que tout français s'avance dans la vie sans aucun frein qui puisse le défendre contre les entraînements des passions, sans aucune arme qui les protège contre les suggestions du crime.

Et quand un malheureux, ainsi désarmé, poussera jusqu'au bout les conclusions de l'athéisme pratique ; lorsqu'il aura supprimé l'être ou les êtres qui le gênaient dans l'assouvissement de ses instincts ou la satisfaction de ses appétits ; lorsque ce logicien de la morale sans Dieu, de la morale de certains manuels enseignés dans les classes, tombera entre les mains de la justice humaine qui voudra le supprimer à son tour pour l'empêcher de nuire, le Vénér∴ Debierre et ses frères∴ souhaitent que ce criminel qui va mourir meure sans espérance, que ce condamné des hommes ne puisse en appeler à la miséricorde de Dieu, qu'aucune lueur de repentir ne vienne ensoleiller l'heure suprême de ce misérable et jeter quelque clarté apaisante sur le gouffre noir qui s'entrouvre devant lui.

Après avoir démuselé la bête humaine, la maçonnerie veut qu'elle reste bête jusque dans la mort.

Un verre de cognac, une cigarette, une banale et froide parole : « Du courage ! » : voilà tout ce que ces matérialistes consentent qu'on accorde à cet être qui n'a plus rien à attendre de cette vie.

Et parce qu'eux, matérialistes, croient qu'ils sont sans âme, qu'ils sont des « singes perfectionnés » ; ils entendent imposer aux autres leurs doctrines désespérantes. Ils veulent que leurs théories bestiales deviennent la règle et pénètrent dans tous les détails de la vie publique et jusque dans la mort des plus infortunés des hommes.

Combien plus belle, plus noble, plus haute la notion chrétienne de la vie et de la mort ! Permettre au coupable, à l'assassin de se réhabiliter à ses propres yeux, de se purifier par le repentir, de conquérir des droits à la pitié des honnêtes gens, de s'assurer après sa mort d'infamie un pieux souvenir parmi les témoins de ses regrets, et de marcher à l'échafaud avec l'espoir du « bon larron », oui, permettre tout cela, transformer cette mort affreuse en un acte d'expiation auréolé d'espérance : voilà ce que procure le dogme magnifique de l'immortalité de l'âme.

On vous abandonne le corps de ces suppliciés, docteur. Vous pouvez le taillader, le découper en morceaux, le soupeser, tout à votre aise, cela ne vous suffit donc pas ? Il vous faut aussi leur âme, ou plutôt parce que vous ne croyez pas à cette âme, vous voulez qu'elle n'existe pas ou soit traitée comme si elle n'était pas.

Quelle sauvagerie ! Quelle atroce barbarie ! Et voilà pourtant les idées qui, d'un caboulot empuanti par les vapeurs du tabac et de l'alcool passent dans les Loges et de là iront sans doute au Convent pour être ensuite imposées aux Quinze-Mille qui en font des lois.

Telle est la genèse de toutes les décisions parlementaires prises contre la religion chrétienne. Toutes les Loges sont ainsi des tripots clandestins où se brassent et s'élaborent mystérieusement les lois qui régissent notre grand et pauvre pays.

Vous étonnez-vous encore, après cela, et après *tous les scandales* qui éclatent à chaque instant et dont le foyer est dans la Franc-Maçonnerie, que les citoyens éclairés et indépendants en arrivent à crier : la Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi !

DEM.

P. S. — Serait-il indiscret de demander si le cabaretier Debierre paie patente ?

Serait-il superflu d'adresser nos félicitations au brasseur qui abreuve de bière Debierre et sa séquelle ?

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **LILLE,** de **M. Henri-Aimable Duthoit,** décédé le 3 juin 1909, dans sa 64e année, muni des Sacrements.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui samedi, à huit heures, en l'église Ste-Marie-Madeleine, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à l'Hospice-Général.

A **COUDEKERQUE-BRANCHE,** de **M. Arthur Bécuwe,** décédé à l'âge de 20 ans, à la suite d'une longue maladie supportée avec une résignation exemplaire.

Le défunt était un ancien professeur de l'école libre de la rue de Furnes à Dunkerque.

A **FLINES-LEZ-RACHES,** de **Mlle Hermance Debruille,** enfant de Marie, secrétaire de la Conférence des Dames de Saint-Vincent de Paul, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise et des confréries du Très-Saint-Sacrement, de la Très-Sainte-Vierge et des Trépassés, pieusement décédée à Flines-lez-Raches, le mercredi 2 juin, à 5 heures du soir, dans sa 75e année, munie des sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ses funérailles auront lieu le lundi 7 juin, à 11 heures ,en l'église de Flines-lez-Raches.

Durant toute sa vie elle n'a eu qu'un désir, travailler au service de Dieu.

A **BRUAY-SUR-L'ESCAUT,** de **M. Jules Levivier,** décédé le 2 juin, à l'âge de 78 ans, muni des Sacrements.

Les funérailles se célèbrent aujourd'hui samedi, à onze heures. Un second service, suivi de l'inhumation sera célébré lundi dans la matinée, en l'église N.-D.-des-Champs, à Paris.

Hier matin, à dix heures, en l'église Saint-André, à **LILLE,** ont été célébrées les funérailles de **M. J. Vilbert,** dont nous avons annoncé la mort.

M. l'abbé Deligny, pro-doyen de Saint-André, a fait la levée du corps.

Le deuil était conduit par notre collaborateur et ami, M. Georges Cieren, gendre du défunt, accompagné de son frère, M. l'abbé Cieren, curé de Cattenières, et par MM. Vilbert, frère et neveux du défunt.

Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait la présence de MM. le chanoine Masquelier, rédacteur en chef, l'abbé Hazard, l'abbé Lefebvre, directeurs de la « Croix du Nord », de représentants de la rédaction et de l'administration, de plusieurs ouvriers de jour et de nuit que leur service laissait libres, de MM. l'abbé Delsaux, secrétaire-général des œuvres diocésaines, l'abbé Capon, curé de Thumeries, l'abbé Lobry, l'abbé Decock, Emile Scrive, conseiller général, Dodanthun, Lagrillière-Beauclerc, journalistes, Dambrine, adjoint au maire, Legrand-Henman, Druez, conseillers municipaux, le colonel de Fontanges, Battez-Rogez, Rothe, Arthaud, Paul Bernard, Louis Delattre, Colpin, Clot, le capitaine Magniez, Thieullet, etc.

Après le service religieux, le corps a été conduit à la gare, pour être transporté à Bernes (Somme), où a eu lieu l'inhumation.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Jeudi a eu lieu, en l'église Saint-Michel, à **LILLE,** le double mariage de **Mlles Wemaere,** filles de feu M. Wemaere, négociant en lins, et de Mme Wemaere, née Chocquet.

Mlle Lucie Wemaere épousait **M. Pierre Gorce,** médecin-major à Lyon, et Mlle Madeleine Wemaere, **M. Victor Catry,** industriel à Lille.

Les témoins étaient MM. Raymond Wemaere, Jules Lambin, le chef d'escadron Chassoux, de Paris, le capitaine Ferrar, de Lyon.

Le consentement des époux a été reçu par M. le curé d'Anchel, parent des mariées, après une émouvante allocution adressée aux deux familles.

Remarqué dans l'assistance nombre de notabilités de la ville qui avaient tenu à donner aux familles et aux jeunes époux une marque d'estime et de sympathie.

Nous apprenons avec un bien vif plaisir le prochain mariage de M. Paul Vennin, le dévoué vice-président de la Jeunesse Catholique et secrétaire de l'Union Sociale et Patriotique de **LOMME,** avec **Mlle Marie Leman,** fille de M. et Mme Leman-Phalempin, de Tourcoing.

ÉCHOS

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes de nos représentants du Nord, sur la prise en considération de la deuxième partie de l'amendement de M. Piou, à l'article 7 du projet de loi relatif aux conseils de guerre, ainsi conçu :

« Avant de voter sur chacune des questions posées, le magistrat président fait connaître aux membres du jury les conséquences légales de la décision qu'ils sont appelés à rendre. Il leur explique dans quelle mesure l'admission des circonstances atténuantes peut diminuer la peine prévue par la loi. Le vote a lieu au scrutin secret, sans discussion. »

Ont voté **pour :** MM. Cochin, Dansette, Defontaine, Delory, Durre, Flévet, Ghesquière, Goniaux, Groussau, Guesde, Guislain, Melin, Plichon, Selle.

Ont voté **contre :** MM. Dehove, Delecroix, Dron, Le Roy, Pasqual.

Se sont abstenus : MM. Delaune, Lemire.

Etaient absents par congé : MM. Guillain, Vandame.

La Chambre n'a pas adopté par 280 voix contre 250.

LES AJOURNÉS

De nombreux ajournés demandent s'ils peuvent dans la même année ,passer à nouveau le conseil de révision à l'effet de faire constater qu'ils sont devenus aptes au service militaire. Une note du Ministère de la Guerre rappelle à ce sujet qu'aux termes de l'arrêté ministériel du 9 janv. 1909, les ajournés qui se croient revenus à un meilleur état de santé peuvent demander au préfet du département de leur domicile, à comparaître devant le Conseil de révision siégeant en session extraordinaire du 24 août au 4 septembre prochain.

LE 43e A SISSONNE

Le 43e quittera Lille jeudi 10 juin, allant lu camp de Sissonne, pour y exécuter des tirs de combat et des manœuvres combinées.

Il retrouvera au camp les 127e et 145e régiments d'infanterie, un groupe d'artillerie, un détachement de cavalerie et une compagnie du génie.

Le détachement désigné pour faire l'installation quittera Lille le mercredi 9 juin.

Pendant la route, le 43e occupera les cantonnements ci-après :

Le 10 juin, Mons-en-Pévèle ; le 11, Aniche ; le 12, Saint-Vaast ; le 13, Vaux-Andigny ; le 14, repos ; le 15, Wiege, Faty, Romery ; le 16, Autremencourt, La Neuville-Bosmont ; le 17, arrivée au camp.

Il séjournera au camp du 18 juin au 2 juillet et rentrera à Lille le 3 juillet.

Université Catholique

M. Emmanuel Pruvost, de Lille, vient de passer avec succès le second examen de doctorat (sciences juridiques).

M. Gaston Outters, de Roubaix, a obtenu le même succès au premier examen (doctorat sciences juridiques).

CONGRÈS RÉGIONAL
A LILLE
des Œuvres d'assistance, de prévoyance et d'assurance sociales et des jardins ouvriers

Il y a quelques années, lorsque se tint, à Nantes, le Congrès national de la Mutualité, la question se posa de savoir où se réuniraient, trois ans après, les mutualistes.

Les Congrès de la Mutualité sont, en effet, organisés tous les trois ans.

Pour être mutualiste, on n'en recherche pas moins les agréments d'une ville, sa situation exceptionnelle, son climat enchanteur et tous les attraits qu'elle peut offrir.

On décida donc, à Nantes, que les prochaines assises de la Mutualité seraient tenues à Nice, puis à Lille.

Le Congrès de Nice eut lieu et, sans doute, obtint le succès qu'on avait rêvé.

Mais, quand on y rappela que la ville choisie pour le suivant Congrès était la capitale des Flandres, certains esquissèrent une moue dédaigneuse pour notre pays d'activité commerciale et industrielle, pour ses grandes usines, ses hautes cheminées, son ciel sombre, son climat humide, pour toutes les disgrâces enfin dont ils pensaient le Nord affligé. Par d'habiles dispositions de tactique, ils réussirent à enlever à Lille la préférence pour l'attribuer à Nancy.

Les mutualistes du Nord, qui suivaient ce mouvement, ne se tinrent point pour battus. Ils s'inclinèrent, — il le fallait, — devant la décision du Congrès, mais résolurent de tenter une manifestation mutualiste qui, si elle n'avait point l'envergure d'un Congrès national, saurait cependant attirer et retenir l'attention.

La manifestation projetée est en passe sinon d'éclipser, au moins d'égaler le futur Congrès de Nancy.

Ses organisateurs ne se sont point contentés de s'en tenir aux questions de mutualité. Ils ont ajouté à ce programme, suffisamment large déjà, l'étude des questions d'hygiène sociale, d'assurance sociale et celle des jardins ouvriers, qui préoccupent, dans le Nord plus qu'en toute autre région, on peut l'assurer, les hommes de tendances et d'opinions les plus diverses.

Ceci ne veut point dire — et les organisateurs s'en défendent de toutes leurs forces — que le prochain Congrès aura quelque nuance politique.

Ils ont fait appel à tous les concours et ils ont obtenu l'adhésion des plus hautes notabilités.

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur ce programme pour s'en rendre compte.

Les grandes lignes du programme du Congrès

Le Congrès— on le sait déjà par des notes publiées dans les journaux — se tiendra du 16 au 20 juin prochain, à l'hôtel de la Société Industrielle, sous la présidence d'honneur de M. Loubet, ancien président de la République.

Le bureau général est composé de MM. Victor Dubron, président du Comité du Nord de l'Alliance d'hygiène sociale, président ; Maxime Ducrocq, président de l'Œuvre des Jardins ouvriers lillois, commissaire-général ; Liégeois-Six, adjoint au maire de Lille, secrétaire-général de l'Union *régionale des Sociétés de secours-mutuels* du Nord, secrétaire-général ; Derrevaux, Marcel Dubron, Eugène Pierrez, Soland, Woehrel, secrétaires.

Les questions dont les congressistes auront à connaître sont réparties en quatre groupes : hygiène sociale et assistance sociale ; prévoyance, mutualités diverses ; assurance sociale, chômages, logements ; *enfin jardins ouvriers, jardins et hygiène* sociale.

Chacun de ces groupes sera autonome et les délégués des sociétés et fédérations, comme toutes les personnes qui auront envoyé leur adhésion et versé leur souscription, pourront prendre part aux discussions et aux votes.

Un bureau central qui fonctionne à Lille *reçoit les adhésions* et s'occupe de l'organisation générale, des logements et des voyages à prix réduits accordés par la Compagnie du Nord aux congressistes.

Le mercredi 16 juin, une séance d'ouverture aura lieu dans la salle de la Société Industrielle.

Les journées des 17, 18 et 19 juin seront remplies par des assemblées de groupes et des assemblées plénières, par des réceptions et des visites, à l'Hôtel-de-Ville, par exemple, à l'Institut Pasteur, à l'hôpital Sainte-Eugénie, au Bureau de bienfaisance. Une soirée de gala sera donnée le samedi soir à l'Hippodrome. Le dimanche, le Palais Rameau sera réservé à une fête des Jardins Ouvriers.

L'après-midi, à l'Hippodrome, se tiendra la séance de clôture.

***

Voici encore le programme général de chaque groupe :

GROUPE I. — *Hygiène sociale.* — Assistance maternelle ; protection de la première enfance ; habitations salubres à bon marché ; réassurance contre la tuberculose.

GROUPE II. *Prévoyance.* — Mutation, mise en subsistance ; caisses de réassurance ; mutualité scolaire, pont mutualiste ; mutualité féminine, maternelle et familiale ; services médicaux et pharmaceutiques ; accidents du travail ; régime des sociétés libres ; les retraites.

GROUPE III. *Assurance sociale.* — Caisses de chômage ; accidents du travail ; retraites par participation ; logements ouvriers.

GROUPE IV. *Jardins ouvriers.* — Discussion, en séance, de deux questions : Situation des jardins ouvriers dans les six départements de la région du Nord, les Jardins ouvriers au point de vue de l'hygiène sociale.

Au Palais Rameau, exposition de documents, tableaux et cartes relatifs aux jardins ouvriers ; concours de jardins ouvriers, séance solennelle de distribution des récompenses ; fête des jardins, orchestre et chants populaires, mouvements d'ensemble par des sociétés de gymnastique, tombola pour les jardiniers, distribution de jouets aux enfants, etc.

Présidents, vice-présidents, membres d'honneur, bureaux des groupes

Nous disions que le Comité d'organisation avait fait appel à tous les concours.

La liste des présidents d'honneur du Congrès, des présidents, vice-présidents et membres d'honneur de chaque groupe serait intéressante à donner, si elle n'était si longue.

Le président du Conseil, tous les députés et sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais, le préfet du Nord, le recteur de l'Académie de Lille, le général en chef, MM. Lourties, vice-président du Sénat, Barberet, ancien directeur de la Mutualité, Léopold Mabilleau, président de la Fédération nationale de la Mutualité, les sénateurs et députés de l'Aisne, des Ardennes et de la Somme sont présidents d'honneur.

Au premier groupe, comme présidents, vice-présidents ou membres d'honneur, MM. Agache, le docteur Augier, le professeur Th. Barrois, Bigo-Danel, Binauld, Crépy-Saint-Léger, l'abbé Lemire voisinent avec MM. Bersez, Dron, Vancauwemberghe ; MM. Dambrine, Coquelle, maire de Rosendael, Druez, Jardel, le docteur Lancry, le docteur Lemière, Joseph Wibaux avec MM. le docteur Decouvelaere, Fanyau, Leleu, Piolaine, Rajat.

Au deuxième groupe, on lit pêle-mêle, parmi les autres, les noms, comme présidents, vice-présidents, membres d'honneur, de MM. Mabilleau, Deschanel, Paul Martin, Michel, le comte Sabini, Arthur Binet, Foubert, Georges Lefebvre, Malagié, Prélat, Battet-Rogez, de Barolet, F. Duponchelle, Liégeois-Six, Georges Vandame.

Au troisième, on peut voir ceux de MM. Aftalion, Arquembourg, Reumaux, Potié, Vanlaer et des directeurs des cinq grands journaux de Lille.

Au quatrième enfin, les présidents d'honneur sont Mgr Delamaire, MM. Georges Picot, Reumaux, Ribot, Louis Rivière, et, parmi les vice-présidents et membres d'honneur, on trouve MM. René Baudon, le docteur Lancry, Joseph Lardeur, Potié, le docteur Bué, Coutel, Loridan, l'abbé Marescaux, Jules Houdoy.

Chaque groupe sera effectivement dirigé par un bureau formé,pour le premier groupe, de MM. Calmette, président, le docteur Oui, secrétaire-général, et Woehrel, secrétaire-adjoint ; pour le second groupe, de MM. Louis Lefebvre, Adolphe Duvivier et Eugène Pierrez ; pour le troisième, de MM. Dassonville, de Lauwereyns, Paul Dubron ; pour le quatrième, de MM. l'abbé Lemire et Blanckaert.

***

Sans y vouloir mettre la moindre pointe de *malice*, nous pouvons donc constater que ce mélange de présidents, vice-présidents, membres d'honneur, secrétaires-généraux ou adjoints est des plus hétéroclites.

Nous voulons croire que c'est une garantie de neutralité absolue.

C'est, d'ailleurs, à la condition qu'on respectera l'interdiction des discussions politiques, religieuses ou de personnalités, inscrite dans le règlement, que le Congrès régional réussira.

Le succès en serait certainement compromis si quelque orateur ou rapporteur se risquait à avancer des affirmations qui pourraient froisser dans leurs sentiments une partie de leurs auditeurs, comme le fit, certain jour, il n'y a pas très longtemps, un personnage dont le nom est cité au programme. Il s'essayait à diminuer le rôle des Sœurs de Charité...

Cette réserve faite, sans aucune arrière-pensée, nous souhaitons au Congrès régional des œuvres d'assistance, de prévoyance et d'assurance sociales, et des jardins ouvriers, le plus grand et le meilleur succès.

Ch. L.

CONFIRMATION

1e ITINÉRAIRE DE Mgr LE COADJUTEUR

Arrondissement de Dunkerque

JUIN. — Lundi 7 : Départ de Lille à 11 h. 31. Arrivée à Esquelbecq à 1 h. 57. *Esquelbecq,* 3 h. ½. Bissezeele.

Mardi 8 : *Wormhout.* Ledringhem. *Herzeele.* Houtkerque. Bambecque.

Mercredi 9 : *West-Cappel.* Wylder. *Rexpoëde.* Oost-Cappel.

Jeudi 10 : *Hondschoote.* Les Moëres. Killem. *Warhem.*

Vendredi 11 : *Ghyvelde,* Zuydcoote. Bray-Dunes. *Uxem.* Leffrinckhoucke.

Samedi 12 : *Téteghem. Coudekerque.*

Dimanche 13 : Le Collège St-Winoc, 7 h. ½. *Bergues,* 10 h. *Hoymille,* 3 h. ½.

2e ITINÉRAIRE DE Mgr L'EVÊQUE DE LYDDA

Arrondissement d'Avesnes

JUIN. — Lundi 7 : Avesnes.

Mardi 8 : Fourmies.

3e ITINÉRAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE COLOPHON

Arrondissement de Lille

JUIN. — Lundi 7 : Comines, 10 h. Saint-Vaast.

Mardi 8 : Armentières : Institution Jeanne-d'Arc, 8 h. *Saint-Vaast,* 10 h. Saint-Joseph. Sacré-Cœur.

Mercredi 9 : Institution Saint-Jude, 8 h. *Notre-Dame,* 10 h. Saint-Roch.

Jeudi 10 : Haubourdin. 10 h.

Vendredi 11 : Seclin, 10 h.

Dans un hôpital laïque

Un simple fait-divers raconté par les journaux fera connaître mieux que tout ce que nous pourrions dire à quelle espèce de gens on s'est adressé pour recruter le personnel d'infirmières destinées à remplacer près des malades les religieuses.

C'est à l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer que la chose s'est passée.

Laure Pierlaye, âgée de 22 ans, **vivant séparée de son mari,** avait été admise au mois de novembre comme infirmière dans un hôpital laïcisé.

Dimanche dernier, elle est allée au bal, **comme d'habitude.** La nuit suivante elle mit au monde un enfant. Elle avait réussi jusque-là à cacher sa situation au directeur de l'établissement.

Craignant de perdre sa place, cette mère dénaturée étrangla son petit enfant et jeta le cadavre dans un égout.

Et c'est à de pareilles créatures que l'administration des hospices de Paris confie la vie de pauvres enfants assistés.

C'est pour donner ses places à des infirmières de cette espèce que les francs-maçons ont chassé les bonnes sœurs des hôpitaux.

L'EAU DE TABLE
à 10 Centimes la Bouteille

Il n'est pas besoin de rappeler le danger qu'il y a dans les villes, à boire l'eau du robinet, et dans les campagnes, à boire l'eau des puits et des citernes. Mais il est utile de savoir que les Eaux Minérales du commerce sont souvent l'objet des plus vives critiques des médecins. Tout récemment, l'un d'eux, bactériologiste éminent, ayant eu à analyser 20 espèces d'Eaux Minérales, choisies parmi celles dont la vente est la plus répandue à Paris, a déclaré que la plus pure de ces eaux renfermait encore 450.000 microbes par litre.

On conçoit donc la nécessité pressante d'adopter la **méthode Faber** pour la préparation de l'**Eau de Table** dans les ménages. Cette méthode se résume en trois mots : **Ebullition, Epuration, Gazéification.**

En faisant bouillir l'eau et en l'épurant ensuite avec le Charbon-Filtre Faber, on élimine de l'eau tous les microbes et toutes les impuretés qui la rendaient malsaine et lui donnaient mauvais goût.

Par la gazéification au Gazogène Faber, vous introduisez dans l'eau un élément qui a le double avantage d'être utile à la santé et agréable au goût. Le gaz à l'état pur et en quantité modérée, excite l'estomac, active la digestion, et, ce qui est très intéressant, facilite la respiration cutanée en s'échappant par les pores de la peau.

Le voilà donc enfin résolu, ce problème si difficile : le choix d'une bonne Eau de Table pour les familles. L'économie du procédé (10 centimes la bouteille), l'infaillibilité de la méthode, le luxe et l'élégance des **Appareils Faber,** tout cela est expliqué et démontré dans le magasin d'exposition et de vente : **19, rue des Pyramides,** et chez **Madame Veuve G. Desreumaux-Galliez, A Saint-Eloi,** Dépositaire des **Produits Faber,** 23-25, rue des Chats-Bossus, Lille.

LES GRÈVES

A LILLE

Manifestation des coupeurs grévistes de la maison Couzineau

Comme les jours précédents une délégation des 120 coupeurs grévistes de la Maison Couzineau s'est présentée vendredi matin aux

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 4 JUIN

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre.

Laines Peignées

MOIS	ROUBAIX-TOURCOING d'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille: COTE précédente	COTE de 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcoing	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUINT Précédente	SUINT Cejour	SUINT Acheteurs	SUINT Vendeurs	ANVERS Type B Préséd.	ANVERS Type B ce jour
Juin.. . .	5 90	5 87 1/2	5 87 1/2	5 85	5 87 1/2	—	—	—	—	5 80	5 80
Juillet. . .	5 85	—	—	5 80	—	—	—	—	—	5 75	5 75
Août. . .	5 80	5 80	5 80	—	5 80	—	—	—	—	5 725	5 70
Septembre.	5 80	—	—	—	—	—	—	—	—	5 70	5 70
Octobre. .	5 77 1/2	5 75	5 75	—	5 77 1/2	—	—	—	—	5 70	5 70
Novembre.	5 75	—	—	—	5 75	—	—	—	—	5 675	5 675
Décembre .	5 72 1/2	5 70	5 70	—	5 70	—	—	—	—	5 65	5 65
Janvier . .	5 70	—	—	—	5 67 1/2	—	—	—	—	5 625	5 625
Février . .	5 70	—	—	—	—	—	—	—	—	5 60	5 575
Mars. . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 575	5 575
Avril. . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 55	5 55
Mai. . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 525	5 525
Tendance...										60.000 k.	
Ventes....		30.000 k.								Calme	

LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS

MOIS	LE HAVRE MERINOS Cote de 3 h. 15 Préséd.	Ce jour	CROISÉES Cote de 3 h. 45 Préséd.	Ce jour	COTONS Cote de 4 h. 30 Préséd.	Ce jour	CAFÉS Cote de 4 h. Préséd.	jour	NEW-YORK CAFÉS Cote de 4 h. Préc.	Hier	MOIS	LIVERPOOL COTONS C. de clôture Préc.	Jo u
Juin.. . .	177 50	177 50	197	197	68 7/8	68 7/8	43 75	43 75	7 00	6 95	Courant. . .	5 67	5 70
Juillet. . .	178	178	197	197	69 1/4	69 1/4	43 50	43 25	6 60	6 55	Juin-Juillet	5 67	5 70
Août. . .	178	178	197	197	69 3/8	69 3/8	42 75	42 75	6 15	6 10	Juillet-Août	5 74	5 76
Septembre.	177 50	177 50	197	197	69 3/8	69 3/8	42 25	42 25	6 10	6 05	Août-Sept. .	5 72	5 74
Octobre. .	177 50	177 50	197	197	69 3/8	69 1/8	41 50	41 50	5 90	5 85	Sept.-Oct. .	5 71	5 74
Novembre.	176	176	197	197	69 1/8	69 1/4	41 25	41 25	5 90	5 85	Oct.-Nov. . .	5 70	5 71
Décembre .	174 50	174 50	196	196	68 5/8	68 3/4	41 25	41 25	5 90	5 85	Nov.-Déc. .	5 69	5 70
Janvier . .	173 50	173 50	196	196	68 5/8	68 5/8	41	41	5 90	5 90	Déc.-Janv. .	5 69	5 70
Février . .	174	173 50	196	196	68 5/8	68 5/8	41	41	5 90	5 90	Janv.-Fév. .	5 69	5 70
Mars. . .	174	173 50	196	196	68 1/2	68 5/8	41	41	5 95	5 95	Mars-Avril..	5 69	5 70
Avril. . .	174	173 50	196	196	68 1/2	68 5/8	41	41	6 00	6 00	Avril-Mai. .	5 69	5 70
Mai. . . .	174 50	173 50	—	—	68 1/2	68 5/8	41	41	6 00	6 00	Mai-Juin . .	—	5 70
Tendance...	625 b. Calme		000 b. Calme		1.550 b. Calme		2.000 b. Calme		6.000 s. Calme		Tendance.. Ventes. ..	6.000 b. Calme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables 15.000.

MOIS	Préséde	1er Avis	2e Avis	3e Avis
Juillet.....	10.97	10.97	11.00	11.03
Août.....	10.91	10.90	....	10.94
Octobre.....	10.84	10.84	10.83	10.87
Décembre...	10.84	10.87	....	10.89
Mars.....	10.82	10.85	....	10.88

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,87 1(2 juin. — 10.900 k. à 5,80 août. — 5.000 k. à 5,77 1(2 octobre. — 5.000 k. là 5,75 id. — 5.000 k. à 5,70 décembre.

Total : 30.000 k.

Soir. — Néant.

Dernier numéro 4258.